



## Sujet d'étude (au choix)

### Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités

Le professeur peut envisager de construire son projet sur la base de 2 à 3 heures en ST2S, et de 2 à 4 heures en STMG. Les fourchettes horaires proposées incluent le temps nécessaire à l'évaluation (composition et restitution).

Selon les choix du professeur, le travail sur ce sujet d'étude peut se placer en amont ou en aval du traitement de la question obligatoire. En amont, il permet d'identifier les enjeux, problèmes et notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir certains contenus de la question. Ce sujet d'étude se prête particulièrement à la compréhension par les élèves des notions de puissance et de francophonie.

Question obligatoire	La présence de la France dans le monde
Notions	Francophonie Géostratégie Puissance Zone économique exclusive
Commentaire STMG – ST2S	Les Français sont de plus en plus nombreux à vivre à l'étranger pour des raisons familiales et professionnelles. Cette mobilité témoigne d'une ouverture croissante au monde et est un facteur de rayonnement et d'influence. On analyse les composantes de ce groupe, sa répartition géographique, sa représentation au sein de la République et les liens (économiques, sociaux, culturels) que les Français expatriés entretiennent avec leur pays d'origine.

Rappel du programme de la question obligatoire, Bulletin officiel n° 33 du 13 septembre 2012

## Enjeux

### Enjeux civiques et politiques

- Connaître les dispositifs et les instances de représentation des Français de l'étranger.

## Enjeux scientifiques et didactiques

- Identifier les acteurs et les facteurs qui contribuent au rayonnement et à l'influence de la France à l'étranger.
- Montrer l'insertion de la France dans la mondialisation, tout en la nuanciant.

## Problématiques

---

### Problématiques générales du thème

Quelle est la réalité de la présence française dans le monde ?

### Problématique du sujet d'étude

Dans quelle mesure la mobilité des Français et leur présence à l'étranger illustre-t-elle le rayonnement de la France dans le monde et son ouverture ?

## Éléments de mise en œuvre

---

*Les pistes de mise en œuvre ci-dessous ne sont pas prescriptives ; elles ne constituent que des pistes possibles. L'objectif est ici de proposer une variété de démarches, de situations de mises en activité des élèves en lien avec les capacités à construire et de supports utilisables. Chaque professeur fera ses propres choix en fonction des problématiques et de la progression qu'il aura retenues.*

**L'analyse peut s'articuler en trois points :**

### **La répartition des Français de l'étranger, entre espaces traditionnels et nouvelles destinations.**

A l'aide de planisphères et de cartes à différentes échelles, le professeur fait repérer aux élèves les zones d'implantation des Français de l'étranger :

- Les deux pôles majeurs que demeurent l'Amérique du Nord et l'Europe. États-Unis et Canada (dont le Québec francophone) exercent en effet une attraction particulière ainsi que certains États européens (Suisse, Royaume-Uni et Allemagne). Sur ces deux continents, quelques grandes métropoles (New-York, Los Angeles ou Londres) restent des destinations de premier ordre.
- L'importance de l'espace euro-méditerranéen. Les pays du Maghreb avec lesquels la France est très liée historiquement, économiquement, socialement et culturellement, constituent également des pays de forte expatriation pour les Français et notamment les jeunes retraités.
- La forte progression des expatriations vers de nouvelles destinations. Compte tenu de son dynamisme économique, l'Asie attire de plus en plus. La croissance de la population française dans cette zone y est supérieure à la moyenne ; elle s'explique par le dynamisme de ces marchés émergents qui attirent de plus en plus d'entreprises françaises.
- Le recul de certaines régions traditionnelles d'expatriation aux conditions de vie et de sécurité particulièrement difficiles.

### **Les Français de l'étranger : des motivations et des profils variés.**

Si le mouvement est ancien, de plus en plus de Français font le choix, depuis le début des années 2000, de s'installer à l'étranger. On s'interrogera cependant sur les modalités et la fiabilité de leur recensement ; les registres consulaires ne comptabilisant qu'une part des Français établis hors de France.

Ces nouvelles mobilités résultent de plusieurs facteurs :

- une ouverture croissante au monde. Le départ à l'étranger d'étudiants, d'enseignants-chercheurs, de jeunes diplômés, révèle la forte attraction qu'exercent certains pays ou métropoles sur les Français ;
- un rayonnement international qui persiste dans certains secteurs. A titre d'exemple, la France exporte son savoir-faire dans l'industrie, les services ou le bâtiment. Cela se traduit par l'expatriation de chefs d'entreprise, de cadres, de techniciens.

On peut ainsi faire la distinction entre plusieurs catégories de Français expatriés :

- les Français temporairement « détachés » par une administration, une entreprise ou de leur propre initiative ;
- les « binationaux », installés pour une durée plus longue, voire de façon définitive.

Ces statuts traduisent des logiques d'implantation variées (motivation, durée du séjour, etc.) que le professeur peut illustrer à partir de quelques trajectoires personnelles de son choix. L'organisation en associations représentatives différentes, qui facilitent également l'accueil dans le pays d'implantation, est la résultante de cette diversité : Union des Français de l'Étranger (UFE), Association démocratique des Français établis à l'Étranger (ADFE).

Les Français de l'étranger peuvent également se retrouver au sein d'organismes spécifiques qui contribuent au rayonnement de la France : Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Étranger (CCIFE), organismes culturels et associations franco-étrangères... À travers un ou plusieurs exemples, le professeur montrera le rôle de ces organismes dans la diffusion de la culture française dans le pays où ils sont implantés et dans le maintien des liens entre la France et ses ressortissants de l'étranger. Il conduira les élèves à s'interroger sur les raisons qui poussent les Français à disposer d'associations de représentation.

### **Les Français à l'étranger conservent des liens avec la vie politique en France**

Ces Français à l'étranger sont citoyens et participent dans les consulats aux élections présidentielles, européennes (circonscription Ile de France) et référendaires. Ils désignent une Assemblée des Français établis à l'étranger et des délégués consulaires, grands électeurs des sénateurs ; ils élisent depuis 2012 des députés. La question de leur représentation a été posée dès 1789 et le système a constamment évolué, jusqu'à l'actuelle réforme de la représentation politique des Français de l'étranger.

#### **Dans la mise en œuvre on cherchera à privilégier :**

- l'utilisation des TICE qui permet de réactualiser les données statistiques en s'appuyant sur l'offre institutionnelle en ligne (site de l'INSEE, portail du ministère des affaires étrangères, etc.) ;
- L'analyse de cartes à différentes échelles qui permettront d'affiner la répartition géographique des Français à l'étranger, tout en prenant en compte les volumes des personnes concernées.
- L'étude des derniers scrutins électoraux pour analyser la représentation des français de l'étranger.
- quelques exemples de trajectoires personnelles : étudiant, entrepreneur ou investisseur, enseignant-chercheur...

### **Pièges à éviter**

---

- Limiter l'étude des mobilités à la seule échelle du monde.
- Oublier de relier la question des mobilités à la notion de mondialisation.
- Aborder le sujet d'étude avec une démarche magistrale, descendante, en oubliant de favoriser l'autonomie des élèves.

### **Pour aller plus loin**

---

La France dans le monde, Questions internationales, N° 61-62, *La Documentation française*, mai-juin 2013

Biacabe Jean-Luc, Robert Simon, avec le concours de Bost François, étude Les Français à l'étranger – « L'expatriation des Français, quelle réalité ? », CCI-Paris-Ile de France, mars 2014. Document consultable en ligne à l'adresse suivante : [www.etudes.cci-paris-idf.fr](http://www.etudes.cci-paris-idf.fr)

Brennetot A., Colange C., article « L'expatriation française, un enjeu géopolitique émergent », *Mappemonde* n°95 (3-2009). Article consultable en ligne : <http://mappemonde.mgm.fr/>

Foucher Michel, *Atlas de l'influence française à l'étranger au XXIème siècle*, Robert Lafont - Institut français, 2013

Rapport du Gouvernement sur la situation des Français établis hors de France (2014) : en ligne sur le site de l'Assemblée des Français de l'étranger : <http://www.assemblee-afe.fr/>

Sites du ministère des affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/>

Agence pour l'enseignement français à l'étranger : <http://www.aefe.fr/>